



## Politique sur la Responsabilité Sociale

En date du 9 Mai 2024

---

Allied Gold Corporation (« Allied » ou la « Compagnie ») s'engage à mener ses opérations de façon socialement responsable et reconnaît que le fait d'établir et de maintenir des relations fondées sur la confiance avec les parties intéressées et de générer une valeur partagée qui contribue au développement à long terme des communautés locales sont d'importants aspects de cet engagement.

Par cette politique, la Compagnie s'engage à :

- Promouvoir une culture d'entreprise qui s'assure d'intégrer les considérations communautaires dans tous les aspects de la Compagnie.
- Se conformer à toutes les lois et autres obligations pertinentes pour lesquelles elle est imputable, comme standard minimum.
- Développer et maintenir un système de gestion afin de favoriser les améliorations continues dans la performance de la Compagnie.
- Promouvoir le leadership et la responsabilisation quant à la performance de la Compagnie en responsabilité sociale.
- Établir, et réviser régulièrement, des objectifs et des cibles en lien avec la communauté.
- Mettre à la disposition suffisamment de ressources pour réaliser ses objectifs en responsabilité sociale.
- Évaluer régulièrement sa performance en responsabilité sociale sur ses sites.
- S'assurer que tous les employés et les entrepreneurs comprennent leurs responsabilités respectives et leur offrir des opportunités de parfaire leurs connaissances par l'éducation et la formation continue.

### **Engagement**

- Établir et maintenir des relations grâce à un engagement culturellement approprié caractérisé par l'ouverture, la transparence et l'inclusion, et fondé sur la participation et les consultations, tout au long de la vie de la mine.
- Travailler à gagner puis maintenir le soutien de la communauté quant à notre présence.
- Établir et maintenir un mécanisme de gestion des plaintes pour faciliter l'identification et le règlement des problèmes avec la communauté de façon constante et transparente.

### **Gestion des impacts**

- Respecter les droits de la communauté, ses intérêts, ses croyances, ses traditions, sa culture et son rapport aux ressources naturelles.



- Travailler avec les parties intéressées lorsque l'exploitation minière artisanale ou à petite échelle a lieu dans notre zone d'activités, afin d'identifier les stratégies appropriées pour assurer un accès sécuritaire à nos actifs tout en limitant nos impacts.
- Identifier et évaluer les risques et les opportunités en lien avec la communauté de façon proactive, et intégrer ces considérations dans ses opérations.
- Appliquer les mesures hiérarchisées d'atténuation pour éviter, limiter ou compenser les impacts négatifs, lorsque c'est possible, et augmenter les impacts positifs.
- Éviter le déplacement forcé, et lorsque c'est inévitable, adopter les meilleures pratiques de réinstallation qui permettent de rétablir ou même améliorer les moyens de subsistance et le niveau de vie.
- Respecter l'héritage culturel.

### ***Bénéfices positifs***

- Prioriser l'embauche et l'approvisionnement dans les communautés ou le pays hôte où elle mène ses opérations.
- Soutenir le développement et la mise en place d'initiatives qui génèrent des bénéfices sociaux et économiques dans les communautés locales.

Cette politique s'applique à tous les employés et à tous les entrepreneurs sous la supervision directe de la Compagnie, travaillant pour un bureau ou un site directement ou indirectement contrôlé par Allied.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Marrone'.

Peter Marrone  
**Président et directeur général**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Racine'.

Daniel Racine  
**Président et directeur**